Envoyé en préfecture le 30/09/2025

Recu en préfecture le 30/09/2025

Publié le

ID: 084-218400422-20250923-DE\_44\_2025-DE



#### NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Présents	Suffrages exprimés
19	19	15	15

Date de la convocation

19.09.2025

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CUCURON

#### Séance du 23 septembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq,

Le 23 septembre,

À 20 heure et 30 minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Mairie, salle du Conseil municipal, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Philippe EGG, Maire.** 

#### Présents:

### Adjoints au Maire

M. Jean-Yves RIOU,  $1^{er}$  Adjoint, Mme Anne-Marie DAUPHIN,  $2^{\grave{e}me}$  Adjointe, M. Thierry BENOIT,  $3^{\grave{e}me}$  Adjoint, M. Philippe ANGELETTI,  $4^{\grave{e}me}$  Adjoint.

#### Conseillers municipaux:

M. Jérémy BONIOL, M. Régis VALENTIN, M. Roger PELLEGRIN, Mme Geneviève MANENT, M. René LAURENT, Mme Claudie CHIRI, M. Alain GUEYDON, M. Régis AUDIBERT, Mme Marie-Jo SOTTO, Mme Anne-Cécile REUS.

<u>Absents /Excusés</u>: Mme Claudie BLANC, Mme Louisette PERROTIN, Mme Sophie ARNAUD, M. Jérémy COULANGE.

Secrétaire de séance: Mme Anne-Marie DAUPHIN.

# Délibération n°44/2025

## Objet : Versement d'une subvention à l'association « Les bouboules de Cucu »

Monsieur le Maire rappelle que par délibération n°14/2025 du 8 avril 2025, il a été adopté à l'unanimité, la répartition des subventions aux associations. Une enveloppe de 5 000 € a été mise en attente d'éventuelles attributions d'ici la fin de l'année 2025.

Vu le dossier de demande de subvention déposé par l'association « Les bouboules de Cucu » et considérant qu'il s'agit d'une première demande, il est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de 100 € au titre de l'année 2025.

Envoyé en préfecture le 30/09/2025

Reçu en préfecture le 30/09/2025

Publié le

ID: 084-218400422-20250923-DE\_44\_2025-DE

# Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

**Approuve,** la proposition de versement d'une subvention de 100 € à l'association « Les bouboules de Cucu » pour l'année 2025.

Dit, que les crédits sont inscrits au budget primitif principal de l'année 2025.

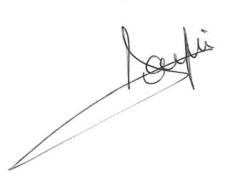
Décision adoptée à l'unanimité

Vote: Pour: 15 Contre: 0 Abstention: 0

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an susdits

A Cucuron, le 26.09.2025 Le Maire Philippe EGG

La secrétaire de séance Mme Anne-Marie DAUPHIN 2ème Adjointe





<u>Publiée le</u>: